

Comité consultatif sur l'application des droits

Sixième session

Genève, 1^{er} et 2 décembre 2010

ACTIVITÉS RÉCENTES DE L'OMPI DANS LE DOMAINE DE LA PROMOTION DU RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Document établi par le Secrétariat

1. Le présent document résume les activités dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle menées ou coordonnées dans le cadre du programme 17 de l'OMPI, de septembre 2009 à septembre 2010. Il convient de rappeler que l'objectif stratégique VI de l'OMPI – Coopération internationale pour le respect de la propriété intellectuelle – est un objectif général et intersectoriel bénéficiant de l'appui de plusieurs programmes de l'OMPI¹. Par conséquent, bon nombre des activités détaillées ci-après ont été réalisées en collaboration avec d'autres secteurs de l'OMPI concernés, notamment : le programme 1 (brevets); le programme 2 (marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques); le programme 3 (droit d'auteur et droits connexes); le programme 8 (coordination du Plan d'action pour le développement); le programme 9 (Afrique, pays arabes, Asie et Pacifique, pays d'Amérique latine et des Caraïbes, pays les moins avancés); le programme 10 (coopération avec certains pays d'Europe et d'Asie); le programme 16 (études, statistiques et analyse économiques); et le programme 18 (propriété intellectuelle et défis mondiaux). Le but du présent document n'est pas de présenter un rapport exhaustif, étant donné que d'autres aspects des activités de l'OMPI ont également des incidences sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle.

¹ Programme et budget 2010-2011 de l'OMPI; http://www.wipo.int/export/sites/www/about-wipo/en/budget/pdf/budget_2010_2011.pdf.

2. Inspirées des objectifs fixés dans le programme 17 du programme et budget de l'OMPI pour 2010-2011, ainsi que de la recommandation n° 45 du Plan d'action pour le développement, les activités de l'OMPI dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle visent à répondre à la demande croissante des États membres en matière d'assistance juridique et technique pour faire face au problème de la contrefaçon et du piratage dans toute sa complexité, y compris sous l'angle des préoccupations relatives au développement, et à renforcer la coopération avec d'autres organisations internationales et avec le secteur privé afin de garantir la qualité, l'équilibre et la transparence des activités et d'éviter les doubles emplois.

FORMATION; RENFORCEMENT DES CAPACITÉS; AVIS D'ORDRE LÉGISLATIF, CONSEILS PRATIQUES ET STRATÉGIQUES; ET SENSIBILISATION

3. À sa cinquième session, le Comité consultatif sur l'application des droits avait pris note du nombre considérable d'activités de formation et de sensibilisation en rapport avec l'application des droits menées par l'OMPI. Il avait encouragé l'OMPI dans ses efforts et recommandé au Secrétariat de poursuivre ces activités en coopération avec d'autres organisations et avec le secteur privé². Le comité avait également souligné que le Secrétariat devrait veiller à ce que l'approche compréhensive de l'OMPI visant à promouvoir le respect de la propriété intellectuelle fasse partie intégrante de toutes ses activités.
4. Conformément à ce qui précède, le programme 17 a répondu au grand nombre de demandes émanant des États membres concernant l'organisation de séminaires, de voyages d'étude, de consultations en matière de stratégie, de colloques et d'ateliers ou la participation à de telles manifestations, dans le but d'analyser et d'examiner des questions précises relatives à la promotion du respect de la propriété intellectuelle et de contribuer à l'élaboration de solutions juridiques et pratiques. Selon les demandes, ces réunions ont mis en présence des responsables politiques, des juges et des magistrats, des agents des services des douanes, de la police et des services de santé, des fonctionnaires d'offices de propriété intellectuelle, des conseils en propriété intellectuelle, ainsi que des représentants du secteur privé, de groupes de défense des consommateurs et de la société civile. Les ordres du jour ont été établis en collaboration étroite avec les États membres ayant présenté les demandes et avec des partenaires de coopération, en vue, notamment, d'analyser et d'examiner des questions d'ordre socio-économique et relatives au développement. Dans cette perspective, les préoccupations relatives au développement qui avaient été examinées lors de la cinquième session du comité³ ont donné des indications utiles aux fins des travaux intersessions relevant du programme 17.
5. Plusieurs activités de formation ont été organisées avec le concours d'États membres ou en coopération avec d'autres organisations intergouvernementales et avec le secteur privé. Une liste complète des activités de formation et de sensibilisation relatives à la promotion du respect de la propriété intellectuelle entreprises par l'OMPI, pendant la période considérée, ainsi que des partenaires de coopération concernés, figure dans l'annexe du présent document.

² Le paragraphe 5 du document WIPO/ACE/5/11.

³ Voir les paragraphes 5 à 11 du document WIPO/ACE/5/11.

6. Pendant la période considérée, l'OMPI a continué, à la demande des États membres, d'apporter une assistance législative dans tous les domaines touchant au droit de la propriété intellectuelle. Il s'agissait notamment de dispenser des conseils sur la législation relative à l'application des droits de propriété intellectuelle en vue notamment de la mise en place de procédures et de sanctions civiles, de sanctions pénales et de mesures à la frontière. À la demande des États membres, l'assistance était axée sur la compatibilité des projets de loi avec les obligations en matière de respect de la propriété intellectuelle contractées dans le cadre de l'Accord sur les ADPIC, en tenant compte notamment des éléments de flexibilité prévus dans cet instrument, et de l'Accord de 1995 entre l'OMPI et l'Organisation mondiale du commerce⁴. Les États membres désireux d'étudier ces possibilités d'assistance, dispensée de manière confidentielle, sont invités à soumettre leur demande au Secrétariat de l'OMPI.

COORDINATION ET COOPÉRATION INTERNATIONALES

7. Pendant la période considérée, l'OMPI a poursuivi ses efforts en vue de jouer un rôle moteur dans l'établissement d'une coopération stratégique internationale dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle. Ces efforts ont abouti à l'instauration d'une étroite collaboration avec de nombreuses organisations internationales intergouvernementales et non gouvernementales ayant des activités connexes. Cette collaboration a permis d'accroître la transparence et la compréhension mutuelle de questions communes examinées dans d'autres instances. Elle a également permis de présenter l'approche compréhensive de l'OMPI axée sur le développement et d'en tenir pleinement compte dans les efforts de collaboration, notamment dans le cadre du Congrès mondial sur la lutte contre la contrefaçon et le piratage (voir également les paragraphes 9 à 11 ci-après).
8. Parmi les partenaires de coopération figurent notamment : l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE); le Centre international pour le commerce et le développement durable (ICTSD); la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE); la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC); la Coopération économique pour l'Asie Pacifique (APEC); Les entreprises du médicament (LEEM); l'Équipe de spécialistes de la propriété intellectuelle de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU); la Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI); la Fédération internationale des fabricants de produits pharmaceutiques (IFPMA); le Groupe consultatif de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur la contrefaçon et le piratage; l'IPR Business Partnership Group; Knowledge Ecology International (KEI); Motion Pictures Association of America (MPAA); l'Observatoire européen de la contrefaçon et du piratage; l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC); l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI); l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO); l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL); l'Organisation mondiale de la santé (OMS); l'Organisation mondiale des douanes (OMD); l'Organisation mondiale du commerce (OMC); le Plan d'action du monde de l'entreprise pour mettre un terme à la contrefaçon et au piratage (BASCAP); l'Union des fabricants (UNIFAB); l'Union internationale des éditeurs (UIE); et l'Union postale universelle (UPU). Les activités de coopération menées avec ces partenaires sont également indiquées dans l'annexe du présent document.

⁴ http://www.wipo.int/treaties/en/agreement/trtdocs_wo030.html

9. Le “Congrès mondial sur la lutte contre la contrefaçon et le piratage”, accueilli à tour de rôle par l’OMPI, INTERPOL et l’OMD, en collaboration avec le BASCAP, l’Association internationale pour les marques (INTA) et l’International Security Management Association (ISMA)⁵, constitue un exemple remarquable de coopération internationale contre la contrefaçon et le piratage, dans le cadre d’un partenariat entre le secteur public et le secteur privé. Au fil des ans, le Congrès est devenu une instance internationale essentielle pour l’échange de propositions visant à limiter les effets de la contrefaçon et à trouver et mettre en œuvre des stratégies efficaces.
10. Le cinquième Congrès mondial, accueilli par INTERPOL et l’Institut mexicain de la propriété industrielle (IMPI), a eu lieu du 1^{er} au 3 décembre 2009 et a rassemblé plus de 800 délégués en provenance de 80 pays, représentant des gouvernements, des organismes chargés de l’application des lois, des administrations douanières et le secteur privé⁶. L’ordre du jour a été organisé autour des sept thèmes ci-après qui étaient apparus comme des enjeux majeurs au cours des congrès précédents : coopération et coordination; législation et application des droits; santé et risques en matière de sécurité; renforcement des capacités; sensibilisation; zones de libre échange et pays de transbordement; et contrefaçon et piratage sur l’Internet. L’OMPI a souligné le rôle essentiel joué par la coopération internationale dans la définition de solutions pratiques, réalistes et efficaces et a réaffirmé sa détermination à adopter une approche globale, axée sur le développement et équilibrée pour promouvoir un plus grand respect des droits de propriété intellectuelle⁷.
11. Pour le cycle du Congrès mondial de 2011, l’OMPI est l’organisation hôte et est chargée de la présidence du Comité directeur du Congrès mondial. À cet égard, l’objectif général de l’OMPI est de veiller à ce que les délibérations du sixième congrès traduisent une approche équilibrée dans la lutte contre la contrefaçon et le piratage guidée par l’objectif stratégique VI et par la recommandation n° 45 du Plan d’action pour le développement. Sous l’intitulé général “Promotion du respect de la propriété intellectuelle : des solutions durables à un problème mondial”, il s’agira notamment d’effectuer une analyse en profondeur des éléments qui conditionnent le commerce de produits illicites, tout en soulignant le lien entre la promotion du respect de la propriété intellectuelle et le développement durable. Toutes les parties prenantes intéressées, y compris la société civile, seront invitées à participer aux délibérations.

PUBLICATIONS, ÉCHANGE D’INFORMATIONS

12. Compte tenu du succès rencontré par les publications de l’OMPI n° 791E et 626F (Recueils de jurisprudence de l’OMPI en matière d’application des droits) en tant qu’outils de référence et de formation, l’élaboration d’un troisième recueil de jurisprudence a été entreprise dans le cadre du programme 17. Rédigé en espagnol par M. Rangel-Ortíz (Mexique), le nouveau recueil analysera une sélection de jugements rendus dans la région de l’Amérique latine. La nouvelle publication est en cours de finalisation et devrait être disponible d’ici à la fin de 2010.

⁵ <http://www.ccapcongress.net/>

⁶ <http://www.ccapcongress.net./Cancun.htm>

⁷ http://www.wipo.int/pressroom/en/articles/2009/article_0054.html

13. Dans le prolongement du thème de la cinquième session du comité, l'OMPI a publié, en février 2010, un numéro spécial du Magazine de l'OMPI, intitulé "Coûts des litiges en matière de propriété intellectuelle", disponible en français⁸, en anglais⁹ et en espagnol¹⁰. Les articles de ce numéro abordent différentes questions soulevées lors de la cinquième session du comité.
14. Pendant la période considérée, le programme 17 a développé plus avant son service visant à faciliter l'accès en ligne aux bases de données de jurisprudence en matière de propriété intellectuelle¹¹. Ce service fournit désormais des renseignements sur les bases de données de quelque 60 États membres de l'OMPI ainsi que de diverses organisations et institutions régionales. Le Secrétariat invite les membres et les observateurs du comité à communiquer toute information supplémentaire, s'il en existe.
15. Le programme 17 publie également un bulletin électronique sur l'application des droits qui se veut une source d'informations sur les faits nouveaux dans le domaine de l'application des droits de propriété intellectuelle aux niveaux national et international¹². Les membres et les observateurs du comité sont invités à communiquer au Secrétariat toute information pertinente qu'ils souhaitent voir figurer dans ces bulletins.

16. Le comité consultatif est invité à prendre note des informations contenues dans le présent document.

[L'annexe suit]

⁸ http://www.wipo.int/wipo_magazine/fr/2010/01/;

⁹ WIPO Magazine 1/2010, http://www.wipo.int/wipo_magazine/en/2010/01/

¹⁰ http://www.wipo.int/wipo_magazine/es/2010/01/

¹¹ http://www.wipo.int/enforcement/en/case_law.html

¹² <http://www.wipo.int/enforcement/en/news/>

ACTIVITÉS DU PROGRAMME 17 DANS LE DOMAINE DE LA PROMOTION DU RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE SEPTEMBRE 2009 à SEPTEMBRE 2010

Formation, renforcement des capacités, avis d'ordre législatif, conseils stratégiques et sensibilisation

- National Workshop on the Enforcement of IPRs, organized by the U.S. Department of Commerce under the initiative “Strengthening Intellectual Property Protection in Africa” (SIPPA); in cooperation with the World Bank and the Ministry of Justice, Maputo, Mozambique, September 9–11, 2009;
- WIPO Inter-Regional Symposium on Enforcement of Intellectual Property Rights, organized by the State Office of IP, Skopje, Macedonia, October 5–6, 2009;
- WIPO Seminar for Judges on IPR Enforcement: Administrative, Civil and Criminal Means, in cooperation with the State Patent Bureau, Moletai, Lithuania, October 12-13, 2009;
- WIPO Workshop on the Enforcement of Intellectual Property Rights for Law Enforcement Agencies, Phnom Penh, Cambodia, October 14–15, 2009;
- WIPO Workshop on the Enforcement of Intellectual Property Rights for Law Enforcement Agencies, Kathmandu, Nepal, October 19–20, 2009;
- WIPO-USPTO Enforcement Workshop on Combating Counterfeiting Within the Southern African Development Community (SADC), in cooperation with the Department of Trade and Industry, Pretoria, South Africa, November 17–18, 2009;
- Workshop on Combating Counterfeit Medicines, organized by the Office of Company and IP Enforcement (OCIPE), Department of Trade and Industry, Pretoria, November 19, 2009;
- JPO-WIPO Regional Training Course on Enforcement of IPRs, Tokyo, Japan, December 7–18, 2009;
- Sub-regional Seminar on Enforcement of Intellectual Property Rights, in cooperation with the IP Office, Asunción, Paraguay, December 14–16, 2009;
- National Workshop for Customs and Police Officials on Enforcement of Intellectual Property Rights, in cooperation with the IP Office, Tehran, Islamic Republic of Iran, December 15–17, 2009;
- *Séminaire sous-régional sur l'impact économique et social des atteintes aux droits de la propriété intellectuelle à l'intention des administrations publiques et des opérateurs économiques*, Brazzaville, Republic of Congo, January 12–14, 2010;
- Workshop on IPR Enforcement: Combating Health and Safety Counterfeit Products in the East African Community, organized and funded by the US Government, Dar es Salaam, United Republic of Tanzania, March 10–12, 2010;
- Study Visit of High Level Officials for the Sultanate of Oman, Geneva, March 11, 2010;
- National Intellectual Property Rights Outreach Campaign, in cooperation with the USPTO, Asunción, Paraguay, March 29–30, 2010;
- *Journée de formation et d'échange sur la contrefaçon, organisée par le cabinet Aquereburu & Partners, mandataire auprès de l'OAPI*, Lomé, Togo, April 8, 2010;
- *Séminaire national de formation en matière de droit de PI à l'intention des magistrats et journée de formation des auxiliaires de justice*, Abidjan, Côte d'Ivoire, May 26–28, 2010;
- WIPO Study Visit from Chinese Delegation, Geneva, June 4, 2010;
- WIPO Study Visit of a Delegation from Tajikistan, Geneva, June 7, 2010;

- Regional Workshop on Enforcement of Industrial Property Rights, Baku, Azerbaijan, June 15–16, 2010;
- Workshop on the Enforcement of IPRs for Law Enforcement Officials; and Colloquium for Judges on the Enforcement of IPRs, organized under the EC-WIPO Project for the Modernization of the IP System in Bangladesh in cooperation with the Department of Patents, Designs and Trademarks; Dhaka, Bangladesh, June 20–22, 2010;
- Central American Countries: Sub-regional Workshop for High-Ranking Customs Officials on Enforcement of Intellectual Property Rights and Border Measures, San José, Costa Rica, June 22-24, 2010;
- WIPO Study Visit from a Delegation of High-Level Officials from the Lao People's Democratic Republic, Geneva, July 1, 2010;
- WIPO-WTO Colloquium for Teachers of Intellectual Property, Geneva, July 7, 2010;
- WIPO Regional Workshop on the Disposal of Goods, in cooperation with the Department of IP Rights, Ministry of Commerce of Cambodia, and with the collaboration of the USPTO, Siem Reap, Cambodia, July 12–14, 2010;
- WIPO Summer Course on Intellectual Property, Geneva, July 14, 2010;
- Study Visit of the Brazilian Members of the Judiciary, Geneva, July 20–21, 2010;
- Study Visit of Korean Delegation: discussions on enforcement matters, September 1, 2010;
- Study Visit of Legal Counselors of Brazilian Institutions Linked to the Ministry of Development, Industry and Foreign Trade, Geneva, September 15.

**Coopération et coordination internationales avec des organisations
intergouvernementales et non gouvernementales internationales**

- Sixth Global Congress on Combating Counterfeiting and Piracy: Steering Group meeting, Paris, France, September 14–15, 2009;
- UNCTAD-ICTSD Dialogue: IP Offices and the Implementation of the WIPO Development Agenda, Geneva, September 18, 2009;
- OECD Advisory Group on Counterfeiting and Piracy, Paris, October 2, 2009
- Eighth IPR Business Partnership Meeting, Brussels, Belgium, October 9, 2009;
- European Enforcement Expert Group Meeting, organized by the Danish Patent and Trademark Office, Copenhagen, Denmark, October 20, 2009;
- Opinion Formers Conference on Counterfeit Medicines, organized by the Wellcome Trust and American Pharmaceutical Group, London, UK, October 26, 2009;
- First World Conference “Postal Freight & Counterfeit, a sensitive equation”, organized by the French Group *La Poste* in association with French Customs, the French Industrial Property Office (INPI) and UNIFAB, Paris, November 16–17, 2009;
- G8-Evaluation Meeting: Operation Pilot INFO–IPR, Berlin, Germany, October 26-27, 2009;
- Meeting of the WCO Counterfeiting and Piracy (CAP) Group, Brussels, October 28–29, 2009;
- Sixth Global Congress on Combating Counterfeiting and Piracy: strategy meeting with INPI, Paris, France, November 12, 2009;

- Legal IQ’s Brand Protection: Cost Reduction, Results and ROI 2009 Conference, Amsterdam, Netherlands, November 19–20, 2009;
- Fifth Global Congress on Combating Counterfeiting and Piracy, Cancun, Mexico, December 1–3, 2009;
- IPR Business Partnership Meeting, Amsterdam, February 5, 2010;
- OECD Counterfeiting and Piracy Project Advisory Group Meeting, Paris, February 12, 2010;
- Global Congress Steering Group Meeting, Paris, March 1–2, 2010;
- 29th Session of the Enforcement Committee of the WCO, Brussels, March 2–5, 2010;
- Meeting with the EU Observatory on Counterfeiting, Geneva, March 17, 2010;
- WHO Open Forum on the International Medical Products Anti-Counterfeiting Taskforce (IMPACT), Geneva, March 26, 2010;
- Meeting with the International Publishers Association (IPA), Geneva, April 12, 2010;
- 15th European Forum on Intellectual Property, organized by *Union des Fabricants* (UNIFAB), Paris, April 13–14, 2010;
- 63rd Session of the World Health Assembly (WHA), Geneva, May 17–21, 2010;
- Second Meeting of the WCO Counterfeiting And Piracy (Cap) Group, Brussels, May 20–21, 2010;
- Global Congress Steering Group Meeting, Paris, May 25, 2010;
- Intergovernmental Copyright Committee of the Universal Copyright Convention organized by UNESCO, Paris, June 7–9, 2010;
- Meeting of the WTO TRIPS Council, Geneva, June 8–9, 2010;
- Knowledge Ecology International (KEI) Workshop on the Anti-Counterfeiting Trade Agreement (ACTA), Geneva, June 28, 2010;
- Global Congress Steering Group Meeting to prepare 6th session, Geneva, July 7–8, 2010;
- 10th IPR Business Partnership Meeting, Geneva, July 8, 2010;
- UN Economic Commission for Europe (UNECE) Team of Specialists on Intellectual Property (TOS-IP); fourth session, Geneva, July 8–9, 2010.

[Fin de l’annexe et du document]